



Alerte sur les risques liés aux produits de lissage pour cheveux contenant de l'acide

glyoxylique

publié le 30/11/2024

Descriptif :

Dans le cadre de ses missions de cosmétovigilance, l'ANSES a reçu depuis le début de l'année quatre signalements d'insuffisance rénale aiguë suite à l'application de produits dits « lissages brésiliens » contenant de l'acide glyoxylique.

Par mesure de précaution, :

- ▶ l'ANSES,
- ▶ la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) et
- ▶ la Direction Générale de la Santé (DGS)

informent les professionnels des salons de coiffure et des commerces de produits cosmétiques ainsi que les utilisateurs de la **possibilité de survenue d'insuffisance rénale aiguë en lien avec l'application de produits lissants contenant de l'acide glyoxylique**.

Plus d'informations sur le **communiqué de presse de l'ANSES** :

 [communiqué_presse](#) (PDF de 70.5 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.